

*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Décision du 15 septembre 2004 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès du directeur du personnel, des services et de la modernisation

NOR : *EQU0410340S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 25 juin 2004 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué au ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
Vu les propositions des organisations syndicales CGT, CGT-FO et CFDT,
Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire central en qualité de représentants du personnel :

1. Membres titulaires

Organisation CGT :
Mme Cerisay (Patricia) ;
M. Demay (Arnaud) ;
M. Gomez (Roland) ;
Mme Robert (Isabelle) ;
Organisation CGT-FO :
M. Buichon (Robert) ;
M. Rolland (Gérard) ;
M. Pavageau (Pascal) ;
Organisation CFDT :
M. Poulleau (Alain) ;
Mme Lefèvre (Olga) ;
M. Viscontini (Gérard).

2. Membres suppléants

Organisation CGT :
M. Gaudefroy (Jean) ;
Mme Marin (Bernadette) ;
Mme Porthault (Nelly) ;
M. Salandre (Bernard) ;
Organisation CGT-FO :
M. Blot (Jean-Yves) ;
Mme Balza (Jacqueline) ;
M. Guilmin (Boris) ;
Organisation CFDT :
M. Niquet (Gérard) ;
Mme Jaouen (Annick) ;
M. Peyret (Marc).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur du personnel,
des services et de la modernisation,
empêché :

*Le directeur-adjoint du personnel,
des services et de la modernisation,
P. Berg*